





Le bulletin du Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec

Le mot du porte-parole

Un cadeau pour Noël!

Bulletin nº 4, hiver 2008

Salutations à toutes et à tous!

Le **Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi** est très fier d'avoir

l<sup>er</sup> symposium du Collectif autonome des CJE réalisé son premier symposium, qui a eu lieu à la base de plein air « Jouvence », dans la belle région de

l'Estrie. En effet, les 23 et 24 octobre dernier, plus de 95 participants se sont réunis pour apprendre et échanger autour d'une thématique commune: l'éthique. Plusieurs ont réalisé à quel point cette dimension du travail touche l'ensemble de nos pratiques de gestion, d'intervention et même les relations avec nos collègues et nos partenaires. Et, ce qui est intéressant dans le cadre de cet exercice, c'est d'entendre les témoignages de nombreux participants qui exprimaient à quel point la cohérence dans nos actions demeure un des grands indicateurs de notre éthique organisationnelle. C'est donc avec motivation que nous avons investi temps et ressources pour réaliser 2 grandes priorités : la protection des renseignements personnels et notre respect de l'environnement. Ces deux chantiers ont mené respectivement au lancement de la campagne de sensibilisation à la protection des renseignements personnels et à celui du « Bureau vert ». Je vous invite à vous approprier le contenu de ce Feu vert, afin d'en assurer une plus grande diffusion et ainsi participer à une démarche vers une citoyenneté responsable et cohérente. J'en profite pour souhaiter à toutes et à tous une année 2009 remplie de rêves et

Ronald Ménard

## Campagne de sensibilisation à la protection des renseignements personnels

Les membres du Collectif autonome des Carrefour jeunesse emploi du Québec (CACJEQ) sont témoins depuis plus de dix ans des dommages causés par l'intensification des menaces à la vie privée et au vol d'identité chez les jeunes. Grâce à une participation financière de l'Autorité des marchés financiers, le CACJEQ a élaboré une campagne de sensibilisation à la protection des renseignements personnels.

L'ensemble des pratiques de consommation intégrées aux nouvelles technologies permet aux entreprises et aux organisations de cumuler un volume important d'informations via les cartes de fidélisation, les cartes de crédit, les cartes à puces, les cellulaires, Internet, les dossiers-clients, etc. L'impact des nouvelles technologies sur les pratiques commerciales et organisationnelles nous incitent à informer davantage les jeunes de nos communautés afin d'accentuer leur capacité d'agir en citoyens et consommateurs responsables et avertis.

Nos observations ont démontré que les jeunes étaient peu informés des risques de divulgation de leurs renseignements personnels et encore moins de leurs droits et responsabilités. Que ce soit pour l'obligation de donner leur numéro d'assurance sociale ou toute autre information personnelle, nous croyons qu'il y a là un vaste chantier de travail à effectuer pour les informer sur ces pratiques. Nous avons senti l'obligation d'identifier les informations essentielles à l'exercice de nos fonctions.

Le fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité des Marchés financiers nous a permis d'identifier et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, voire de conscientisation auprès des jeunes du Québec et des organisations travaillant auprès d'eux.

Nous voulons sensibiliser les CJE, tant dans nos pratiques de gestion que d'intervention. Nous visons l'éducation citoyenne, particulièrement auprès des jeunes adultes constituant notre clientèle et nous désirons, dans un effort de sensibilisation et de mobilisation, sensibiliser des partenaires et le public, afin d'agir en citoyens avisés.

## « Ton NAS c'est comme ton NIP, le donnes-tu à tout le monde? »

Les outils de la campagne, dont le slogan est « Ton NAS c'est comme ton NIP, le donnes-tu à tout le monde? » seront disponibles dès janvier pour nos clientèles et pour toute personne intéressée.

Parmi ces outils, 14 fiches d'information et des outils de gestion ont été développés. Les pratiques d'intervention ont aussi été modifiées afin d'assurer une meilleure protection de la vie privée. Il s'agit là d'une responsabilité individuelle et collective il nous incombe de la partager. Lisez le résumé de la fiche « Le vol d'identité : ça n'arrive pas qu'aux autres. Soyez prêts! » afin d'avoir un avant-goût du contenu des fiches.

de réalisations!

Le vol d'identité : ça n'arrive pas qu'aux autres. Soyez prêts!

Fiche # 2
Escroqueries diverses

Fiche # 5
Le hameconnage

Fiche # 11

Frais payables d'avance...

Sav

Saviez-vous?

Le vol d'identité se produit lorsque quelqu'un se sert de vos renseignements personnels à votre insu ou sans votre consentement pour commettre un crime, comme la fraude, le vol ou la contrefaçon. Il peut y avoir de graves conséquences sur votre réputation, votre cote de crédit et même rendre difficile l'accès à un emploi. Les renseignements personnels... c'est quoi? Les nom, adresse, âge, sexe, numéros d'identification et de cartes de crédit, revenu, emploi, informations bancaires, références personnelles, dossier médical. Il peut aussi s'agir de renseignements au sujet de vos préférences d'achat, de votre famille (comme le nom de jeune fille de votre mère), de vos intérêts ou de vos attitudes.

Quelques trucs pour se protéger...

Ne conservez sur vous que les pièces d'identification nécessaires, gardez en lieu sûr votre NAS, certificat de naissance, passeport. Ne transmettez pas de renseignements personnels par courriel et ne répondez jamais aux courriels vous amenant à les donner. Déchiquetez tout document papier contenant des renseignements personnels.

Quelques recours...

Appelez votre banque pour annuler vos cartes (débit, crédit) et demandez l'émission de nouveaux documents, signalez la fraude et demandez une enquête interne sur l'incident. Appelez l'Agence de la consommation en matière financière 1-866-461-2232 pour toute information.

Communiquez avec le poste de police le plus proche et signalez le vol, gardez le numéro du rapport s'I y en a un.

Remplacez vos cartes d'identification et signalez la fraude, pour le NAS au Centre Service Canada, la carte d'assurance-maladie à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.